

DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRÉSENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2017

SPÉCIAL FUSION UCL/FUSL

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Barreau Julien, Bouchat Ophélie, Closset Cassandre, Covolan Noé, De Munck Anaïs, Dierckx Santiago, Fockedey Martin, Gaspard Flavien, Georges Lucie, Jane-Aluja Hélène, Karavidas Ilias, Kuetgens Melvyn, Langumier Hélène, Legast Magali, Leroy Louise, Leterme Charline, Libioulle Thibault, Lievens François-Xavier, Lurquin Charles, Morales Solange, Mottouille Blaise, Neale Martin, Noumair Pacôme, Peeters Ben, Ponce Maria Fernanda, Rixhon Maëlle, Roekhaut Loïc, Stavaux Gauvain, Suire Tiphaine, Uyttendaele Laura, Van Steenberghe Antoine, Vandoorne Pierre

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Apolito Thomas, Baert Alix, Boccardo Matteo, Chabot Caroline, Chamberlant Odile, Delmarche Antoine, Dieryck Sacha, Donnay Barnabé, Dushime Daniel, Fraipont Mathilde, Gérard cécile, Gomes Basil, Guardia Hernandez Andrea Milena, Karakadioglu Dilay, Lefèvre Marie-Hélène, Pierre Nicolas, Morales Solange, Sanders Guillaume, Vanderstraeten Eloïse, Wathelet Joachim, Xhonneux Mathieu

AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

Kudas Sébastien, Compère Romain, Annoye Hugues, Bodson Kathy, De Galant Guillaume, Fraipont Mathieu, Massin Tanguy

ORDRE DU JOUR

1. Accueil

1.1 Accueil des conseillers

2. Pour approbation

2.1 Approbation de l'ordre du jour et du PV du dernier conseil

2.2 Démission et élection des nouveaux conseillers

3. Pour délibération

3.1 Présentation du dossier Fusion UCL-FUSL

3.2 Questions sur le fond du dossier

3.3 Temps de réflexion par petits groupes (pour et contre)

3.4 Débats en groupes

******* PAUSE *******

3.5 Présentation des arguments pour et contre à l'assemblée

3.6 Bébat bref: une intervention par personne

4. Vote

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Accueil

Accueil des conseillers

2. Pour approbation

2.1 Approbation Ordre du Jour + PV dernier conseil

Approbation du PV reportée au conseil de juin

***** ODJ approuvé *****

2.2 Démission et élection des nouveaux conseillers

Pierre Aubry est remplacé par Tiphaine Suire
Alexandre Saint amand est remplacé par Yves Heinen
Caroline Lizen est remplacée par Pierre Van Doorne.

3. Pour délibération

3.1 Présentation du dossier

Par Tanguy, Romain et FX

Tanguy: On a que 25 mn pour présenter un an complet e travail sur le dossier. Donc pas une présentation exhaustive mais plutôt les lignes générales. Ca pourra nous servir de grille de lecture. Dossier qui nous a occupé toute l'année (on a commencé à bosser dessus 6 jours après le début de notre mandat). On a appris que l'ucl et st Louis entamaient un processus de fusion prévu pour la rentrée 2017. Dès le départ on a montré à Blondel notre volonté de travailler et de réfléchir ensemble. Dès le départ on nous a dit qu'il y aurait des GT avec des représentants de l'ucl et de st louis. A la rentrée; on a relancé les autorités. On nous a dit que le comité de pilotage était en train de travailler sur un document de base qui sera nécessaire pour les négociations. Ils ont passé quasi toute l'année à travailler sur ce doc. A ce moment, nous on avait tjrs pas été concerté ni sur les points de fond ni sur les points techniques. Les GT ont seulement été ouverts à partir du deuxième quadri. Nous on était conviés à une seul GT: le GT étudiant. Pour que la fusion soit négociée dans les temps dit au départ, il fallait que tout soit prêt fin mars. Mais bien sur c'était

impossible!!! On a appris que les décisions seraient seulement actées en comité de pilotage == donc tjrs les mêmes qui participent aux décisions. Au final la décision sera votée en mai. Il est donc plutôt probable que la fusion prenne fonction rentrée 2018. Dès le début on a pris contact avec le CAU pour se mettre à la page sur nos revendications communes. Pour l'instant, personne ne nous a demandé notre avis sur le fond de cette fusion. C'est ce qu'on va faire aujourd'hui.

Nos revendications: qu'il y ait une place pour les étudiants dans les négociations + autres

Schéma directeur, document de 40 pages. Dans les très grandes lignes, il y a une phase transitoire et ensuite une phase intégrée. le but est de résoudre les problèmes techniques pendant la phase transitoire.

Phase transitoire : autonomie de Saint-Louis importante. Les Facultés seront des facultés en tant que telles. il y aura un financement propre, géré par un Conseil Saint-Louis.

Promesses de maintien des règles sociales, maintien de certaines règles dans le RGEE.

Il y a promesse de maintien des cursus. Dans le conseil Saint-Louis, il y a 20%, et la majorité des 2/3 fait que les étudiants ont une large marge de manoeuvre. Sur le maintien du financement, c'est très flou. Avant la fusion, il y a deux bonus pour les unifs (pour les premiers milliers d'étudiants). Une partie saute puisque plus qu'une seule unif. Pour le récupérer, c'est purement lié au décret et donc sans décret, on ne sait pas. Pour les permanents, on passerait à 2,5 ETP. L'AGL doit néanmoins rester souveraine dans l'allocation. Pour les politiques sociales et les subsides, c'est aussi obtenu dans la note. Pour les logements, on a obtenu que les compteurs d'UCL logement soit remis à zéro en cas de changement de site. Sur la construction de logement à St-Gilles, pas obtenu car construction va être faite à Saint-Louis donc voir ce que ça va donner.

Hugues : Ils attendent de voir aussi la prison de St-Gilles pour éventuellement la racheter.

Tanguy : Pour les trajets, aucun cursus ne devrait se faire sur deux sites, donc aucune modalité de remboursement des trajets. Sur le RGEE, ils ont beaucoup joué sur les exceptions et les dérogations existantes pour harmoniser le moins possible. Le vote à Saint-Louis devra se faire à 80%. pour les GT, on a eu un seul et présence entre février et mars.

Antoine : c'est un bilan positif alors ?

Tanguy : C'est à nuancer.

Hugues : sur le RGEE, c'est effectivement assez négatif mais la déléguée du gouvernement a dit à l'UCL que le RGEE était peu tenable sous le décret.

FX: Marc Lits m'a dit que, l'objectif, d'ici 2-3 ans c'est qu'on supprime les examens de janvier en juin à st louis

Maëlle: à st louis, le doyen de la faculté de droit tient vraiment aux exams de janvier donc tant qu'il sera là il y a peu de chances que ça passe

==> Présentation du 4x2: (par FX)

Quid? On s'est dit qu'on se basant sur ce qu'il s'est passé en 2011 sur la fusion des 4 unifs catholiques, on allait se réunir pour faire un contrepoids plus démocratique pour contrebalancer le comité de pilotage. Même si en réalité il n'a pas vraiment fait contrepoids. Il se composait des 8 président de corps. Il a surtout permis de montrer les valeurs communes aux huit corps. Ca a abouti à une charte de valeurs que veulent défendre les huit corps. C'est pas vraiment contraignant pour l'unif, c'est plus une ligne directrice, un travail de réflexion. Au niveau du contenu, le document est top car il adopte les positions de l'AGL. On était d'accord sur plein de trucs.

Contenu du document en question: doc génialissime. Il adopte l'ensemble des positions défendues par l'agf depuis 50 ans. Très intéressant de participer à ce processus.

Enseignement: on affirme qu'on veut former à 'l'excellence tout en démocratisant

Recherche: critique des rankings et de la recherche appliquée, volonté de revenir à la recherche désintéressée

Lien avec la société civile: société impliquée dans la société

Gestion de l'unif: gestion décentralisée du personnel pour une meilleure marche de manoeuvre

Paradoxalement, le groupe au final a plutôt été un poids qui a renforcé la fusion alors qu'à la base on se voulait être un contrepoids. La mission du 4x2 a finalement été de donner un contenu à la fusion. L'impact du 4x2 est plutôt positif par rapport à la motivation des gens à vouloir fusionner (par rapport aux valeurs) En cas de refus de la fusion, le document tiendra quand même lieu de ligne directrice par rapport aux 4 corps. Il ne disparaîtra pas.

Problèmes du doc: document assez vague. Ensemble de valeurs très vague donc son efficacité est limitée. Ce sont des lignes directrices qui n'impliquent pas forcément des décisions. Donc craintes par rapport au fait que les autorités le suivent.

Maëlle: je ne sais pas à quel point ça tient à coeur aux autorités de l'ucl. Mais je pense qu'à st Louis ça va bien fonctionner. Il y a déjà eu des choses similaires à st louis. Le doc est vraiment dans l'esprit de st louis. Je pense que les corps de st louis seront vraiment chauds de supporter ce doc car totalement en accord avec les valeurs de st Louis.

Romain: cette proposition n'a pas été sans remous, surtout du côté de l'ulb qui a balancé une contreproposition.

Il y a du coup une contre-proposition de l'ULB et d'autre part un groupe alternatif. Le projet de l'ULB est un projet d'adossement (coopération renforcée entre les grandes unifs) qui est assez comparable avec ce qui est proposé par le groupe alternatif.

==> Romain présente le doc : "adossement : grandir sans disparaître"

Proposition de l'ULB:

Proposition de l'ulb considérée par le recteur de st louis comme à examiner sur le même pied d'égalité mais au final ca ne l'était pas.

Dynamique de réseau versus dynamique géographique. Masters communs. Coupole de coordination et de pilotage qui serait paritaire. L'idée est de vraiment développer la visibilité internationale, profiter des réseaux de l'ULB etc.

La proposition du GT alternatif, c'est de "refonder" Saint-Louis en gardant ses spécificités. Plusieurs points qui se rencontrent entre ces deux éléments.

Maëlle: remise en contexte des documents: si st louis a voulu faire une fusion, c'est pq avant ça, elle s'était déjà tournée plusieurs fois vers l'ulb en demandant des collaborations. C'est seulement quand st louis s'est tourné vers l'ucl que l'ulb a redébarqué en disant en fait on veut bien faire qqe chose.

Magali: Par rapport au règlements et des examens en juin,

Ils ont dit qu'il y aurait une harmonisation vers le haut des règlements, mais peut-être que l'harmonisation vers le haut ne veut pas dire la même chose pour tout le monde.

FX: dans notre règlement, il est déjà possible de faire des exams de janvier en juin. Mais c'est une exception. Maintenant, ils vont essayer d'élargir cette exception.

L'objectif, c'est que les examens de janvier en juin disparaissent partout. C'est clair pour moi. Certes, on aura plus de marge pendant quelques années mais il faut être conscient de ça.

Ilias: j'ai vu Lambert hier à une réunion et lui m'a dit qu'il y a un travail pour réécrire cet article pour dire que l'organisation des examens du second quadri serait prioritaire sur les examens du premier quadri.

Antoine G: par rapport au scénario st louis - ulb qui n'a pas réuni grand monde.
Est-ce qu'il y a un scénario "indépendance" de Saint-Louis ? Ou juste les deux voies : UCL - ULB ?

Tanguy: tout le conseil rectoral de st louis est pour la fusion, donc peu de discussion alternative...

Maelle: le rectorat de st louis a assuré qu'il assurait son rectorat jusqu'à la fin de l'année mais qu'après on verra bien

3.3 Temps de réflexion et de débat par petits groupes (pour et contre)

3.4 Débats en groupes

Les conseiller-e-s ont pour tâche de se réunir par petits groupes (six) et de débattre, après avoir dégagé des points positifs et négatifs de la fusion.

******* PAUSE *******

3.5 Présentation des arguments Pour et contre à l'Assemblée

Une liste d'arguments est ressortie. **Hélène** la présente à l'assemblée

Werner: pouvez-vous dire les prénoms avant de parler svp?

Romain: vu qu'on n'a qu'un quart d'heure de débat, pouvons nous minuter les interventions?

Hélène: l'idée est vraiment de résumer votre point de vue, vous avez déjà bien débattu avant

FX: peut-on élargir le timing?? C'est quand même un point très important. Une unif veut en absorber une autre

Hugues : Je pense qu'on a beaucoup de gain au niveau social. On a beaucoup de garanties. Pour st louis c'est une dernière fois ou ils pourront être maîtres de leur destin. D'ici quelques années, il y aura une dynamique de pôles qui va continuer et l'ulb va absorber st louis. C'est dommage pour eux de n'être que le deuxième site bruxellois alors qu'ils pourraient être le deuxième pôle de l'ucl.

Si st louis fusionne avec l'ulb, c'est la mort de st louis. Rester l'université st louis au sein de l'ucl c'est mieux pour eux. Ils resteront eux même. De notre côté on a des promesses que les acquis sociaux iront vers le haut. C'est une chance pour nous et aussi pour les sites.

Charline : la grande question est: est ce que l'ucl va manger st louis? C'est un peu fort!!!! L'ucl a déjà plusieurs sites. Pour moi, c'est surtout une facilitation pour mettre les choses en place. Toutes les revendications qu'on a demandées ont bien été entendue d'après ce que j'ai compris. Est ce que l'ucl devient de plus en plus gros ou est ce que ça deviendra seulement un label? Le terme bouffer est un peu fort!! Point négatif : il faut absolument renforcer les remboursement des trajets multisites!! Il faut absolument bosser sur ça au sein de l'AGL.

FXL : 3 arguments contre la fusion. Premier argument, c'est la diversité. Fusionner, c'est perdre de la diversité. Il se pourrait que l'esprit St Louis disparaisse. La deuxième raison, c'est que si on fusionne aujourd'hui, c'est fusionner avec d'autres demain, et créer une méga université. Je pense qu'examiner la fusion d'aujourd'hui uniquement sur la base d'USL - UCL, c'est restreint. Sinon, ça va centraliser le pouvoir. Enfin, ça va fragmenter l'AGL et donc la déforcer. Troisième argument, je pense qu'il faut regarder le cadre de l'Enseignement supérieur : concurrence internationale; concurrence en Belgique; sous-financement chronique; bureaucratie et réglementarisme de Marcourt. De ce cadre là, j'en viens à être contre. Je pense que cette fusion va renforcer ce cadre qui est problématique.

ça va renforcer la concurrence internationale; ça va renforcer la concurrence radicalement entre les réseaux. Au niveau du sous-financement, St Louis se portera mal, à terme. Et politiquement, on va pas aller chez le ministre demander du financement; on se concentre sur la fusion. enfin, on va tout à fait dans le sens du ministre, en fusionnant.

Tanguy: sur les aspects plus techniques, un travail assez positif a été fait. C'est chouette de voir que quand l'ucl veut avancer, elle le peut. Le problème c'est la logique de l'ucl sur le sujet.

C'est une approche technique, comptable. Le problème, c'est que tout ce qui est positif va être dénaturé par cette fusion car à l'ucl, le pouvoir est beaucoup trop centralisé dans le conseil rectoral et ça ça va être renforcé dans cette fusion. Ils veulent rallonger un maximum le temps de décisions pour que toutes les décisions urgentes à prendre restent pour eux.

Avancées sociales: ils mettent souvent en avant des arguments d'impossibilité technique. Mais avec la fusion, ces arguments tombaient souvent. Donc l'aspect vraiment positif c'est que, fusion ou pas, on a les documents qui prouvent qu'on a acquis les avancées sociales.

Tous les acquis (dynamique, social, etc.), on les aura, qu'il y ait fusion ou pas.

Le gros point: il faut transcender la vision institutionnelle et corpo et se concentrer sur la vision de l'enseignement qu'on veut.

Il faut définir le projet d'ES qu'on veut.

Charline : donc tout ce que la fusion peut acquérir au niveau social, on l'aura quand même ?

Julien B. : Master 1 en Sc Po.

Je suis pour la fusion!!! J'ai vu les dossier évoluer et je pense que l'ucl a tout intérêt à fusionner. Mais le contrepoint: st louis a t il intérêt à fusionner??? Mais dans le sens de l'ucl, on a tout intérêt!!! Pourquoi vouloir s'opposer à tout tout le temps?

En tant que conseiller AGL de l'UCL, je vote pour. PARce ce que je pense que l'UCL a intérêt à faire cette fusion.

Pourquoi s'opposer pour simplement pour s'opposer ? On a rappelé que la fusion la dernière fois, ça a foiré. On a peut-être appris des choses, on a corrigé. Pourquoi dire "bouffer", pourquoi ça serait mauvais de travailler en collaboration avec l'IHECS. Pourquoi ce serait mauvais de faire des partenariats avec les autres écoles. Je voterai pour car c'est une chance pour l'Université de fusionner. Saint Louis a certes une différence et donc je pense que ce serait une plus-value pour l'UCL de fusionner, et Saint-Louis pourrait garder l'indépendance. Ca permet de renforcer le pôle sur Bruxelles.

Magali : Julien a fait un point très UCL centré. Je pense qu'il faut voir le point de vue global de tous les étudiants. Pourquoi ne pas fusionner ? Parce que ça va enlever de la diversité. il faut que les étudiants aient du choix. le fait que l'UCL grossisse énormément, c'est pas une bonne nouvelle pour les étudiants de la CF. C'est important d'avoir au moins deux grandes universités (ULB et UCL). il ne faut pas non plus fusionner que pour les acquis qui sont dans les fichiers, car c'est énorme, la fusion c'est énorme. Et enfin, démocratiquement, c'est embêtant car beaucoup a été fait au Rectorat.

Cyril: Je n'ai pas vt d'avis sur la question. Il y a beaucoup de contre sur papier mais je pense que c'est important de ne pas voir ça comme trop négatif mais voir ça comme des défis à relever. On peut y travailler dessus, car il y a aussi énormément de positif!

Antoine VS : je tiens à rappeler qu'on a été élu pour représenter les étudiants de l'UCL. Je pense que ce n'est pas à l'AGL de se positionner au nom des étudiants de la CF. Pour les étudiants des sites, l'omnipotence de LLN sera amoindrie via l'arrivée de ce nouveau site. Pour les sites actuels, je pense qu'ils grandiront en importance. J'ai entendu que l'objectif de l'UCL était de venir manger les autres. Faut quand même dire que la démarche vient de Saint Louis. Quand on voit la fusion avec Mons, on se rend compte que si il n'y avait pas eu cette fusion, Mons n'existerait plus.

Pour le financement, ça permet à l'UCL d'être dans une situation financière. Si on veut plus d'argent pour

l'enseignement supérieur, ça n'a rien à voir avec les enjeux financiers de la fusion.

Je voudrais rappeler que la fusion, c'est un truc exceptionnel, ça ne se passera plus dans le futur. Mais le processus démocratique chez nous n'est pas des meilleurs car on ne demande pas à tous les étudiants de l'ucl leur avis.

J'ai l'impression qu'il y a toujours un dualisme entre les listes, deux camps qui s'opposent, mais c'est un avis personnel.

Xavier : pour le positif, pour le personnel technique de l'UCL, c'est favorable, c'est ce qu'un syndicaliste m'a dit.

Négatif: peut être qu'il y a une opposition entre les deux listes mais c'est surtout un point de vue idéologique!! Il ne faut pas forcément être à la fef pour se soucier des intérêts des tous les étudiants!!

A long terme, je pense que la fusion sera en grande faveur de l'UCL, mais ça ne va pas changer le système.

A long terme, ce n'est pas positif!!

Ce projet a été mis en avant tambour battant par les recteurs, par les autorités.

C'est le personnel technique! Ce n'est pas le personnel dirigeant! Chez nous, pourquoi précipiter les choses?

Pourquoi précipiter les choses à ce point ? On ne va pas dans les détails : quand il y a du flou, c'est qu'il y a un loup.

Pierre : je rejoins ce qu'à dit antoine. On parle de perte de diversité mais quand on voit Mons, on voit qu'il y a toujours une diversité dans les programmes.

Les programmes ne sont pas les mêmes à Mons et à l'UCL. St louis a un bon background niveau langue et ils ont de très bons prof. En tant que représentant espo, je voterai pour car ça ne peut être que bénéfique pour nous.

Pour la représentation étudiante, ça sera difficile mais ça sera un défi pour l'AGL, mais je pense qu'elle peut y arriver. On peut avoir une structure cohérente.

La fef peut mener des combats forts même si elle représente plusieurs unifs dispersés sur le territoire.

Financement: inhérent à la question de l'enseignement et pas à la question de la fusion. Je ne pense pas qu'on y perde beaucoup au niveau financier.

Certains disent que l'ucl ne peut pas grandir car alors ça devient un monopole mais il y a aussi l'argument que si il y a encore deux pôles fort il y aura trop de concurrence ce qui favorisera la marchandisation de l'enseignement.

Anais : Plusieurs questions que je me pose. On a parlé des rankings. Est-ce que c'est parce que l'UCL est plus grande qu'elle est meilleure ? Je n'en suis pas sûre. Il y a aussi la question du refinancement qui est inhérente à tout cela. Le recteur de Namur disait que si toutes les universités fusionnaient ensemble, on ferait pas le poids.

L'argument du ranking me met en doute!

J'ai une affection personnelle pour l'UCL, et je trouve qu'elle doit vivre et s'agrandir.

Il y a plein d'acquis au niveau des étudiants. La place de l'agl est un argument à bien prendre en considération.

Il faut une réflexion interne sur la place des sites.

Question du pouvoir absolu du recteur : le recteur de l'UCL va avoir plein pouvoir à Bruxelles. Certes la demande de Saint Louis , mais est-ce que St louis va garder une voix ?

Je rejoins totalement FX sur ce qu'il disait. Même si on est élu pour l'ucl, on est élu pour qu'on ait une vision globale de l'enseignement communautaire.

Les étudiants qui nous élisent, c'est aussi pour avoir une vision du communautaire aussi au sein de l'UCL.

On est élu pour avoir une vision globale.

Est ce que la concurrence va continuer à promouvoir l'excellence des étudiants?

Antoine G : je dois partir. Mais c'est un vote historique, sur un enjeu essentiel. Moi je pense que la fusion

est naturelle entre deux universités soeurs. ça permettra de faire mieux ensemble.

Je suis d'accord avec les défis qu'FX mentionnait mais je pense que la fusion permettra de mieux les affronter.

C'est affronter ensemble le sous-financement. La fusion pourra permettre à St Louis de se faire représenter à l'ARES.

L'ucl - st louis aura un poids plus important à l'ares car elle représentera plus d'étudiants.

Je ne veux pas croire que la fusion est faite uniquement pour donner des pouvoirs aux autorités, faut quand même dire que le recteur de Saint louis négocie pour sa disparition, je pense, car il pense d'abord aux intérêts de l'institution.

Nos intérêts ont été rencontrés dans une certaine mesure (+ ou -90 pourcent).

Certes, il y a des défis.

C'est une opportunité de lancer un nouveau projet d'université dans la recherche mais aussi dans la pédagogie.

Cette fusion permettra de repenser l'Université, selon un document qui reprend des revendications de l'AGL.

C'est un vote historique!!!!

Pesons bien le sens de l'histoire.

Ruth : Par rapport à la représentation de l'UCL / communautaire, les ORC ont besoin des étudiants locaux. C'est nous qui influençons les politiques de l'ORC.

On représente d'abord l'ucl mais on se doit de penser aussi aux étudiants de toute la FWB quand on est confronté à des problématiques qui concernent tout le monde.

Romain voulait dire que sans la fusion avec l'UCL, les FUCAM auraient pu fusionner avec un établissement situé juste à côté.

Refinancement: on ne trouve pas de solutions et ça dure depuis des années!! Ca ne sert à rien d'aller chercher des sous dans une unifs à côté mais réfléchir plus loin.

Il faut attaquer la question du refinancement à la racine.

ARES , je pense que Blondel ne devrait pas avoir plus de pouvoir, nulle part.

Pourquoi est-ce que les revendications sont rencontrées seulement maintenant ?

Ca me met mal à l'aise qu'on rencontre des revendications pour de mauvaises raisons, même si les revendications sont justes. Ca me paraît bizarre qu'ils nous donnent ce qu'on veut juste pour pouvoir fusionner. Pourquoi est ce que ces acquis n'ont pas été rencontrés avant??

Lequel de nos combats est ce que cette fusion rencontre?? Je ne comprends pas ce qu'Antoine veut dire?

Pourquoi donner plus de pouvoir à une unif qui a décidé l'année dernière de supprimer une catégorie dans les droits des étudiants internationaux?

Quel combat on a envie de prioriser ?

Pourquoi ils n'ont pas accepté nos combats avant alors que maintenant ils en acceptent 90 pourcent?

Incohérence totale!!

Ilias : J'entends bien vos remarques. Points techniques:

L'ichec fait partie du groupe st Louis. L'ihecs fait partie de la haute école galilée qui est en lien avec l'ucl (catho)

la fusion à quatre a été lancée suite à la dynamique des académies qui découlait du décret Bologne

Très marrant: je suis étudiant en médecine à Wolu et je suis assez surpris qu'on ne s'interroge que maintenant sur la place des sites. J'avais l'impression que le central voulait mettre des bâtons dans les roues plutôt que de se rapprocher de nous. Je trouve qu'on a du mal à intégrer les autres sites.

Effectivement, nous siégeons au niveau communautaire (la fef).

ce n'est pas à nous d'appliquer les positions des ORC. Ce sont des notes à apporter au sein des ORC. on doit apporter nos positions aux ORC, ce n'est pas à nous de prendre des décisions au sujet de la Communauté Française. Certes, on peut prendre des motions de soutien.

J'ai discuté avec plusieurs intervenants qui sont sur le dossier: à l'époque à Mons, il y avait trois facs sur la même ville et ça a fusionné, je pense que ça été utile.

Le décret Paysage a supprimé la disposition qui favorisait auparavant les fusions.

Le décret Paysage met en place des pôles. Cette dynamique là, pour moi, reste assez négative. Au CA du pôle Bruxellois, ¾ des institutions sont placées sur les deux pôles, et je n'ai jamais vu les établissements accepter cette logique.

Lien qu'on a avec les corps. Note excellente sur le sujet. Qu'en sera-t-il si l'agl vote contre la fusion alors que l'ensemble des corps s'est toujours positionné en faveur de cette fusion?

Dynamique de top/down ==> cette situation là existe déjà. Ceux qui sont contre la fusion (dans les candidats recteurs à namur), beaucoup pensaient que blondel était un dictateur. Si on pense que le recteur est trop autoritaire, quid dans une entité fusionnée. Au contraire, l'UCL a fait beaucoup de concessions à St Louis. La dynamique en LSM est d'aligner au maximum. Dans le RO de l'UCL, il est fait mention explicite d'un institut St Louis, alors que les autres ne sont pas mentionnés.

Je pense pas qu'une dynamique bruxelloise soit positive. un Vice-Recteur Bruxelles va encore chapeauter tout cela. renforcer une dynamique bruxelloise, ça soumet St Gilles à un vice recteur bruxellois. Par rapport à Marie Haps, il y a eu éclatement des cours donnés, les bacheliers sont restés (St Louis) à Bruxelles, les masters sont venus à LLN. Après 5 ans, le nombre total d'académique peut diminuer. On rappelle que les revendications communes, elles sont aussi portées par le CAU, qui lui a un pouvoir de blocage.

Dernière remarque, on va probablement voter contre Il est probable que le CAU va voter pour, on a deux CE qui ont des visions différentes. c'est un peu bizarre. la dynamique fusion à grande échelle est déjà présente à la KUL.

Santiago : je rejoins ce qui a été dit par Tanguy, FXL et Xavier. je voudrais donner le point de vue de Saint-Gilles : ils sont assez pour tant qu'il y a une réflexion sur la problématique du logement.

3 points :

avantages et désavantages : points précis, ponctuels, techniques. il y a des pour, il y a des contre.

Intérêt général : on est un organe politique. on doit avoir une position sincère et politique dans un monde plus large. on a un devoir de se positionner de manière large.

Il faut savoir se positionner bcp plus largement (pas seulement point de vue corpo)

Dynamique de réseau qui existe et je le regrette. Il y a une dynamique de pôle qui est critiquable, mais il y a plein d'autres convergences possibles.

On a aussi un rectorat très autoritaire qui a fait du chantage pour qu'on ne s'abstienne pas.

Diversité qui est une richesse immense pour la communauté française.

Je suis pour la coopération entre unifs. C'est bénéfique que toutes les unifs travaillent ensemble

Par rapport aux spécificités de Saint Louis, elle va peu à peu périr.

En France, le mouvement est faible car campus gigantesque, c'est au niveau national que tout se fait. Les CE n'ont pas de spécificité propre.

Sur le financement, je pense qu'il faut se demander si on rentre ou si on sort du cadre.

Refuser la fusion c'est un acte politique qui dit qu'on refuse le cadre.

Je pense que par la suite, on pourra toujours trouver des accords.

Maëlle : Réponse à ce que j'ai pu entendre (points négatifs)

J'insiste sur l'identité et la spécificité de st louis qui ne vont pas être noyées par la fusion.

je pense que les gens vont continuer à porter l'esprit de Saint-Louis.

Les acquis qu'on a eu grâce à cette fusion on les a eu parce que st louis est là et il les a porté. La dynamique de recherche de st louis est très bien. Ils remettent en cause tout ce qui est ranking et recherche dans le même sens que nous. Ils ont la même réflexion par rapport à nos combats. La bas, ce sont les profs qui portent les mêmes combats que nous. Les profs continueront nos combats.

On a pas à craindre à perdre la spécificité, car ça appartiendra aux gens qui seront là.

Le remboursement des trajets, c'est une non question car pas de déplacement de cursus.

Intégration : les représentants de Mons ont aussi des échos positifs sur la fusion.

Il y a bcp de garanties qui ont été obtenues pour préserver l'autonomie de st Louis. On a eu notre démocratie au final (même si c'était un peu au forcing)

La dynamique par pôle, Saint Louis a d'abord été à l'ULB qui a refusé. On ne peut pas comparer la France et la Belgique.

Pour répondre à Ruth: si on est plus fort ensemble, la question du sous financement pourra être mieux abordée.

Blondel n'est pas éternel.

Proposition : glocalisation. Il faut savoir qu'il y a un concept en philo : trouver une troisième voie. je pense que je suis plus pour du local, mais la glocalisation, la troisième voie, c'est ce que je prends.

Insister sur l'interdisciplinarité, c'est le coeur de Saint Louis. ça correspond beaucoup à l'esprit critique et citoyen.

Clivage entre les étudiants précarisés et les autres: il existe déjà!!! Quand je suis passée de st louis à l'ucl, tous les gens de couleurs n'étaient pas avec moi! Ils ont tous été à l'ulb.

Ce n'est pas la fusion qui va changer quelque chose.

Dernier point : beaucoup de choses en marge des décrets ont été faits à Saint Louis (Double bac, ...). Je reconnais l'identité de Saint Louis dans ce sens là. je pense que les autorités de Saint Louis perdent tous leur poste et leur salaire, Ils le font dans l'intérêt de l'Université.

Hélène: J'avais prévu de faire une intervention très générale mais beaucoup a été dit. je pense qu'il faut une vision politique de cette fusion, et pas seulement technique. il me semble intéressant et nécessaire d'avoir une vision du cadre pour se prononcer sur la fusion. cette fusion s'ancre dans le cadre actuel de ce qui est proposé. si on veut sortir du cadre (ce que je pense nécessaire), il faut refuser cette fusion.

Quelques points encore :

note du 4x2 : cette note n'est pas contraignante. elle n'a pas de valeur contraignante pour les corps, même si c'est la dynamique générale à St Louis de les respecter.

l'esprit de Saint Louis, porté par les personnes de St Louis. dans le cadre de st Louis actuellement, l'esprit est porté par les personnes, parce que la structure et la taille le permet. dans une grande institution / structure, cette individualité sera noyée. Tout ce qui est positif du côté de Saint Louis, il suffirait d'avoir la volonté politique du côté de l'UCL de le mettre en place à l'UCL, indépendamment de toute fusion.

On est plus fort "ensemble", j'ai des craintes. Justement, avec des structures actuelles, avoir deux représentants (6 recteurs), si deux voix pour le financement, ça n'en fera qu'une.

J'invite à chacun et chacune à prendre position avec une vision globale de l'ES, qu'on ne courbe pas l'échine à rentrer dans un cadre actuel et qu'on puisse ensemble et collectivement de se battre contre ce cadre.

Thibault : qui dois-je convaincre ? Est-ce que tout le monde a pu poser le pour et le contre. Je pense que certains arguments volaient assez hauts. Parfois, il y avait des défauts de fonds. Je voudrais juste rappeler qu'à chaque niveau de représentation étudiante, il y a les compétences adéquates. Et à chaque niveau, il y a les incompétences. faisant la synthèse de ce qui a été dit, je souligne le bon travail bien effectué et les avancées, je souhaite qu'il y ait fusion. il me semble qu'aller avec une université soeur, marcher avec une université soeur, on va pouvoir aller ensemble et contourner les murs. A Bruxelles, nous ne déforçons pas Saint Louis, nous amènerons de la pluralité par rapport à l'ULB. Si Saint Louis ne fusionne pas maintenant avec l'UCL, elle fusionnera dans 5 - 10 ans avec l'ULB. Si on veut sortir d'un carcan, on y arrive pas, pourquoi ? A chaque niveau, il y a compétences et incompétences. Je lèverai mes feuilles vertes pour avancer, ce qui n'a pas été fait depuis longtemps.

4. Vote

Si $\frac{2}{3}$ des votes sont atteints pour une option, celle-ci sera défendue à 100% par la délégation CA. Sinon, la représentation sera proportionnelle.

******* Résultats *******

28 pour

19 contre

1 abstention

Sur les 47 votes exprimés, 59.57% sont favorables. Le seuil de $\frac{2}{3}$ n'est donc pas atteint. Le vote des délégations sera proportionnel.

FIN